



---o0\$0o---

VILLE DE LE MOULE

---o0\$0o---

**ARRETE MODIFICATIF PORTANT TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT DE GRADE
AU TITRE DE L'ANNEE 2025**

Le Maire de la Ville de Le Moule,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le décret n° 87-1099 du 30 décembre 1987 portant statut particulier du cadre d'emplois des attachés territoriaux,

Vu le décret n° 88-547 du 6 mai 1988 portant statut particulier du cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux,

Vu le décret n° 2006-1391 du 17 novembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des agents de police municipale,

Vu le décret n° 2006-1690 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux,

Vu le décret n° 2006-1691 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux,

Vu le décret n° 2006-1693 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints territoriaux d'animation,

Vu le décret n° 2010-1357 du 9 novembre 2010 portant statut particulier du cadre d'emplois des techniciens territoriaux,

Vu le décret n° 2012-924 du 30 juillet 2012 portant statut particulier du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux,

Vu le décret n° 2017-902 du 9 mai 2017 portant statut particulier du cadre d'emplois des éducateurs territoriaux de jeunes enfants,

Vu l'arrêté n° 2021/1591 portant lignes directrices de gestion de la collectivité et l'avis favorable du comité technique en date du 22 novembre 2021,

Vu la délibération n° 12/DCM2024/176 du 19 décembre 2024 portant mise à jour du tableau des effectifs de la Ville,

Vu la délibération n° 12/DCM2025070396 du 3 juillet 2025 portant proposition des ratios promu/promouvable pour les avancements de grade et la promotion interne dans le cadre des lignes directrices de gestion,

Vu la délibération n° 12/DCM2025070397 du 3 juillet 2025 création d'emplois pour les avancements de grade et la promotion interne dans le cadre des lignes directrices de gestion,

Vu la délibération n° 8/DCM20251023/151 du 23 octobre 2025 portant création d'emplois pour les avancements de grade et la promotion interne dans le cadre des lignes directrices de gestion,

A R R E T E

Le tableau annuel d'avancement de grade au titre de l'année 2025 est établi comme suit :

Article 1 : Le tableau d'avancement de grade d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe est établi comme suit :

Nom/Prénom	Grade actuel	Voie d'avancement	Date d'effet de la nomination
ELIAS Kenny	Adjoint administratif	Au choix	01/12/2025

	Femmes	Hommes	TOTAL
Agents promouvables (remplissant les conditions d'avancement de grade réglementaires et des lignes directrices de gestion)	1	1	2
Agents inscrits sur le tableau d'avancement de grade	0	1	1

Article 2 : Le tableau d'avancement de grade d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe est établi comme suit :

Nom/Prénom	Grade actuel	Voie d'avancement	Date d'effet de la nomination
ALAGAPIN Anna	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	Au choix	01/12/2025
GASSION Alfred	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	Au choix	01/12/2025
SAINGRE Yannick	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	Au choix	01/12/2025

	Femmes	Hommes	TOTAL
Agents promouvables (remplissant les conditions d'avancement de grade réglementaires et des lignes directrices de gestion)	7	2	9
Agents inscrits sur le tableau d'avancement de grade	2	1	3

Article 3 modifié : Le tableau d'avancement de grade d'adjoint d'animation principal de 1^{ère} classe est établi comme suit :

Nom/Prénom	Grade actuel	Voie d'avancement	Date d'effet de la nomination
CHIPAN Samantha	Adjoint d'animation principal de 2 ^{ème} classe	Au choix	01/12/2025
CHOUNI Valentine	Adjoint d'animation principal de 2 ^{ème} classe	Au choix	01/12/2025
DANCHET Claudine	Adjoint d'animation principal de 2 ^{ème} classe	Au choix	01/12/2025
LEBORGNE Vanise	Adjoint d'animation principal de 2 ^{ème} classe	Au choix	01/12/2025
SAINT-PRIX Valérie	Adjoint d'animation principal de 2 ^{ème} classe	Au choix	01/12/2025

	Femmes	Hommes	TOTAL
Agents promouvables (remplissant les conditions d'avancement de grade réglementaires et des lignes directrices de gestion)	5	1	6
Agents inscrits sur le tableau d'avancement de grade	5	0	5

Article 4 : Le tableau d'avancement de grade d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe est établi comme suit :

Nom/Prénom	Grade actuel	Voie d'avancement	Date d'effet de la nomination
BAPAUME Benoise	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	Au choix	01/12/2025
BENON Bruno	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	Au choix	01/12/2025
CHELMONS Hugues	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	Au choix	01/12/2025
GERVELAS Suzon	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	Au choix	01/12/2025

LACHMAN Viviane	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	Au choix	01/12/2025
LOUIS ETIENNE Jeanny	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	Au choix	01/10/2025
MALEAMA Gilbert	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	Au choix	01/12/2025
MILON Michel	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	Au choix	01/12/2025
TEVARAYIN Monique	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	Au choix	01/12/2025

	Femmes	Hommes	TOTAL
Agents promouvables (remplissant les conditions d'avancement de grade réglementaires et des lignes directrices de gestion)	48	50	98
Agents inscrits sur le tableau d'avancement de grade	4	5	9

Article 5 : Le tableau d'avancement de grade d'agent de maîtrise principal est établi comme suit :

Nom/Prénom	Grade actuel	Voie d'avancement	Date d'effet de la nomination
TERRINE Francette	Agent de maîtrise	Au choix	01/12/2025

	Femmes	Hommes	TOTAL
Agents promouvables (remplissant les conditions d'avancement de grade réglementaires et des lignes directrices de gestion)	4	1	5
Agents inscrits sur le tableau d'avancement de grade	1	0	1

Article 6 : Le tableau d'avancement de grade de brigadier-chef principal est établi comme suit :

Nom/Prénom	Grade actuel	Voie d'avancement	Date d'effet de la nomination
FIARI Davy	Brigadier	Au choix	01/12/2025

	Femmes	Hommes	TOTAL
Agents promouvables (remplissant les conditions d'avancement de grade réglementaires et des lignes directrices de gestion)	0	1	1
Agents inscrits sur le tableau d'avancement de grade	0	1	1

Article 7 : Le tableau d'avancement de grade de technicien principal de 2^{ème} classe est établi comme suit :

Nom/Prénom	Grade actuel	Voie d'avancement	Date d'effet de la nomination
SADJAN Rémy	Technicien	Après examen professionnel	01/12/2025
THEOPHILE David	Technicien	Après examen professionnel	01/12/2025

	Femmes	Hommes	TOTAL
Agents promouvables (remplissant les conditions d'avancement de grade réglementaires et des lignes directrices de gestion)	0	2	2
Agents inscrits sur le tableau d'avancement de grade	0	2	2

Article 8 : Le tableau d'avancement de grade de rédacteur principal de 2^{ème} classe est établi comme suit :

Nom/Prénom	Grade actuel	Voie d'avancement	Date d'effet de la nomination
CHOUNI Véronique	Rédacteur	Après examen professionnel	01/12/2025

	Femmes	Hommes	TOTAL
Agents promouvables (remplissant les conditions d'avancement de grade réglementaires et des lignes directrices de gestion)	1	0	1
Agents inscrits sur le tableau d'avancement de grade	1	0	1

Article 9 : Le tableau d'avancement de grade de rédacteur principal de 1^{ère} classe est établi comme suit :

Nom/Prénom	Grade actuel	Voie d'avancement	Date d'effet de la nomination
DARASSE GOURNET Marie-France	Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	Au choix	01/12/2025

	Femmes	Hommes	TOTAL
Agents promouvables (remplissant les conditions d'avancement de grade réglementaires et des lignes directrices de gestion)	1	0	1
Agents inscrits sur le tableau d'avancement de grade	1	0	1

Article 10 : Le tableau d'avancement de grade d'éducateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle est établi comme suit :

Nom/Prénom	Grade actuel	Voie d'avancement	Date d'effet de la nomination
RANGASSAMY Nadège	Educateur de jeunes enfants	Au choix	01/12/2025

	Femmes	Hommes	TOTAL
Agents promouvables (remplissant les conditions d'avancement de grade réglementaires et des lignes directrices de gestion)	1	0	1
Agents inscrits sur le tableau d'avancement de grade	1	0	1

Article 11 : Le tableau d'avancement de grade d'attaché principal est établi comme suit :

Nom/Prénom	Grade actuel	Voie d'avancement	Date d'effet de la nomination
ARMOUGOM Franceline	Attaché	Au choix	01/12/2025
SHITALOU Nadia	Attaché	Après examen professionnel	01/12/2025

	Femmes	Hommes	TOTAL
Agents promouvables (remplissant les conditions d'avancement de grade réglementaires et des lignes directrices de gestion)	2	0	2
Agents inscrits sur le tableau d'avancement de grade	2	0	2

Article 12 : Le tableau d'avancement de grade d'attaché hors classe est établi comme suit :

Nom/Prénom	Grade actuel	Voie d'avancement	Date d'effet de la nomination
GIRARD Natacha	Attaché principal	Au choix	01/12/2025

	Femmes	Hommes	TOTAL
Agents promouvables (remplissant les conditions d'avancement de grade réglementaires et des lignes directrices de gestion)	1	0	1
Agents inscrits sur le tableau d'avancement de grade	1	0	1

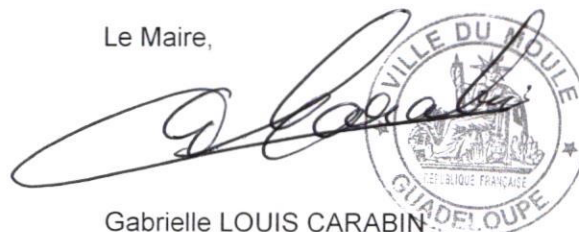
Article 13 : Le présent tableau sera communiqué au Centre Départemental de Gestion de la Guadeloupe qui en assurera la publicité conformément aux dispositions de l'article L522-26 du code général de la fonction publique.

Article 14 : Le présent arrêté pourra être contesté devant le tribunal administratif dans les deux mois suivants la mise en œuvre des mesures de publicité d'avancement.

Le Maire,
❖ Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte ;
❖ Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux (2) mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.
❖ Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique [Télérécours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr]

Le Moule, le 12 janvier 2026

Le Maire,



Gabrielle LOUIS CARABIN

Publié par le CDG de la Guadeloupe le :